



(Photo : Courtoisie)

Marie-Elaine Pitre, maire de Rosemère; Marc L'Heureux, maire de Brébeuf et préfet de la MRC des Laurentides; Roxanne Therrien, maire de Mirabel; Rémi Barbeau, maire de Saint-Jérôme; Liza Poulin, maire de Blainville et préfète de la MRC Thérèse-de-Blainville; Jacques Allard, maire de L'Ascension.

10 février 2026 à 2h23

## **Mobilité régionale : un enjeu stratégique dans les Laurentides**

Par [Louis-Philippe Forest-Gaudet](#)

**Face aux défis croissants du transport collectif et des déplacements interrégionaux, les Laurentides comptent sur la concertation avec la mise en place d'une Table de la mobilité durable appelée à structurer l'action régionale pour les années à venir.**

La région des Laurentides se dote d'un nouvel outil de planification pour affronter un enjeu majeur du quotidien : comment déplacer efficacement et durablement les personnes sur un vaste territoire composé de zones urbaines et rurales? En décembre 2025, les décideurs régionaux ont officialisé la création de la Table de la mobilité durable, un mécanisme de concertation piloté par le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPERL) avec le soutien du Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides).

## **Une table pour penser ensemble les déplacements**

La création de cette table vise à rassembler les autorités municipales, les acteurs du transport et les partenaires environnementaux afin de définir un plan d'action régional de mobilité durable, doté d'un budget d'environ 600 000 \$ pour être déployé jusqu'en 2028.

Dans un communiqué conjoint, les initiateurs ont souligné l'objectif de cette démarche : concevoir une mobilité qui réponde aux réalités des territoires et qui dépasse les frontières administratives traditionnelles. À ce propos, Anne Léger, directrice générale du CRE Laurentides, a déclaré : « La région des Laurentides sera parmi les premières régions administratives du Québec disposant d'un plan de mobilité durable concerté pour réfléchir les déplacements selon les besoins réels des utilisateurs plutôt que les limites administratives des municipalités ou des MRC, et nous en sommes très fiers. »

## **Répondre aux besoins des citoyens**

Pour Rémi Barbeau, nouvellement nommé président de cette table sous l'égide du CPERL, l'enjeu n'est pas abstrait : « Se déplacer sur le territoire, ce n'est pas un enjeu théorique. C'est le quotidien des gens : aller travailler, étudier, accéder aux services, visiter un proche... La question de la mobilité doit donc être abordée de façon globale, réaliste et complémentaire. » Son mandat consistera à « favoriser une collaboration étroite entre les élues et élus de la région », afin que les actions tiennent compte des réalités locales. Cette collaboration devrait permettre de mieux connecter les milieux de vie, optimiser les liaisons existantes et réfléchir à des solutions vraiment adaptées aux besoins des citoyens.

La table entend travailler sur plusieurs volets complémentaires de la mobilité durable : transport actif, transport collectif, intermodalité et liens entre différents modes de déplacement. L'ambition est de réduire la dépendance à l'auto solo, d'augmenter la part du vélo, de la marche et du transport collectif, et de développer des synergies entre les réseaux et les services sur l'ensemble du territoire.

## **Un contexte difficile pour le transport collectif**

L'effort régional s'inscrit cependant dans un contexte provincial marqué par des contraintes budgétaires et de possibles réductions de services dans le transport interurbain et collectif. À l'échelle du Québec, des organisations représentant les transporteurs interurbains ont récemment dénoncé des coupes budgétaires importantes dans le Programme d'aide au développement du transport collectif,

réduisant l'aide financière pour certaines lignes régionales et locales, ce qui pourrait entraîner des réductions de service.

Dans les Laurentides, la restructuration des réseaux locaux, comme celle menée par Exo dans certains secteurs du territoire, montre déjà que les services de transport collectif évoluent pour s'adapter à des réalités de population et de déplacements en mutation.

### **Un plan d'action à construire**

La table régionale de mobilité durable amorce ainsi un processus appelé à définir des actions à court, moyen et long terme. Il s'agit d'établir un diagnostic régional, de prioriser des mesures concrètes, et de fixer des objectifs mesurables qui permettront d'améliorer l'accessibilité, l'efficience et la cohésion du système de déplacements pour tous les utilisateurs.

Ce travail de concertation est présenté comme une étape essentielle pour que les Laurentides puissent offrir à leurs citoyens des solutions de mobilité efficaces, durables et adaptées à la diversité des milieux de vie.